Marchés de travaux : aspects juridiques et pratiques

EN PARTENARIAT AVEC :

OBJECTIFS

- **MAITRISER LA PREPARATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**
- **MAITRISER LA PASSATION D'UN MARCHE DE TRAVAUX**
- **MAITRISER LA CONDUITE DES TRAVAUX ET LA RECEPTION**

Connaître le rôle des acteurs
- Les principes
- Les acteurs
- Le process de réalisation et la conduite d'opération (pilotage)

Le dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Les pièces techniques du DCE, PLANS / CCTP / CDPGF
- Les pièces administratives du DCE, RC/AE/CCAG/ CCAP

La consultation, la dévolution
- La consultation des entreprises
- L'analyse des offres
- La dévolution des travaux

La passation du marché
- L'attribution, la mise au point, la notification
- Les pièces du marché
- La forme du marché
- L'actualisation, la révision
- Le prix du marché
- La retenue de garantie
- Le paiement du marché

Le délai et l'enveloppe financière
- La planification
- Le coût toutes dépenses confondues
- Le suivi du coût des travaux

La conduite de l'exécution des travaux
- La préparation du chantier
- Les outils de pilotage
- Les sous-traitants
- Les délais, les retards, les pénalités, les aléas, les avenants
- Le fonctionnement du chantier, l'installation du chantier
- Les plans d'exécution
- Le compte interentreprises
- La réunion préparatoire de chantier, la réunion de chantier

La réception des travaux
- Le processus de réception
- Les réserves
- Les conséquences de la réception, la réception tacite, la réception partielle
- La mise à disposition anticipée
- Les pièces exigibles (DOE, DIUO, RFCT)
- La méthodologie de réception
- La livraison

Le suivi financier du chantier
- Le paiement des acomptes
- La clôture des comptes

Les garanties
- La retenue de garantie
- Le parfait achèvement
- La garantie de bon fonctionnement
- La garantie décennale
- Les dommages-ouvrages

Les litiges
- Les litiges
- Le comportement des acteurs

DATE ET LIEU
à consulter en fin du document ou sur le site :
www.fpifrance.fr

NIVEAU : Initiation / Perfectionnement
DURÉE : 2 jours (14 heures)
PUBLIC : Responsable de programmes, Responsable technique
MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Alternance apports théoriques et cas pratiques
Support documentaire remis aux participants
TARIF :
Adhérent FPI : 750 € nets de TVA
Non adhérent FPI : 940 € nets de TVA
MODALITE D'EVALUATION : Quiz